

Concours ITRF – session 2023

Descriptif de poste

Ingénieur·e en études d'environnements géo-naturels et anthropisés

- **Référence du concours** : A2D47
- **Corps** : Ingénieur d'études (IGE)
- **Nature du concours** : concours interne
- **Branche d'activité professionnelle (BAP)** : A « Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement »
- **Famille professionnelle** : Environnements géo-naturels et anthropisés
- **Emploi type** : Ingénieur·e en études d'environnement géo-naturels et anthropisés
- **Nombre de postes offerts** : 1
- **Localisation du poste** : La Rochelle Université / Observatoire Pelagis - UAR 3462 LRUUniv/CNRS
- Définition et principales caractéristiques de [l'emploi type sur Internet](#) (lien cliquable)

Inscriptions

- **Ouverture des inscriptions** (demande dossier de candidature) : **jeudi 30 mars 2023 à 12h00**
- **Site internet** : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itrf>
- **Clôture des inscriptions** (renvoi du dossier au centre organisateur) : **jeudi 27 avril 2023 à 12h00**

Missions

Assurer l'acquisition et la mise en place de la bancarisation des données d'échouages dans le cadre de la coordination du Réseau National Échouages

Activités principales

- Participer dans le cadre du suivi des échouages à la collecte des données et des prélèvements sur le terrain et en salle d'autopsie
- Appliquer les protocoles et les procédures de suivi des échouages
- Bancariser les données d'échouages dans le système d'information de l'UAR
- Adapter et faire évoluer les protocoles et procédures d'acquisition et de bancarisation
- Assister la conception et la mise en œuvre de la stratégie de surveillance de l'état de santé des populations de mammifères marins
- Participer à la réalisation des formations à destination des correspondants du Réseau National d'Échouages
- Concevoir les outils et fiches techniques pour la mise en œuvre de la stratégie de surveillance de l'état de santé des populations
- Participer aux campagnes à la mer et aériennes de recensement de la mégafaune marine

Connaissances

- Contraintes et réglementation liées aux échouages d'espèces protégées
- Identification et écologie des oiseaux et mammifères marins
- Cadre légal et déontologique
- Législation liée à l'échantillonnage
- Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité
- Langue anglaise : B1 à B2 (cadre européen commun de référence pour les langues)

Compétences opérationnelles

- Gérer les collections de prélèvements
- Utiliser les techniques d'échantillonnage
- Utiliser les logiciels spécifiques à l'activité

Compétences comportementales

- Capacité de raisonnement analytique
- Capacité d'adaptation
- Autonomie/Confiance en soi

Conditions particulières d'exercice

- Interactions indispensables avec l'ensemble des interlocuteurs
- Disponibilité sur missions de terrain de courte durée non planifiables
- Permanences de weekend (environ 6 ou 7 par an)

Environnement de travail

[L'Observatoire PELAGIS](#) est une Unité Mixte du CNRS et de La Rochelle Université, en partenariat avec le Ministère en charge de l'Écologie. Il résulte du rapprochement en 2011 des activités de suivi des populations de mammifères et d'oiseaux de mer conduites depuis près de 50 ans à La Rochelle par le Centre de Recherche sur les Mammifères Marins (CRMM) et à Chizé par le [CEBC](#) (Centre d'Etude Biologique de Chizé, CNRS / La Rochelle Université).

Grâce aux observations en mer, la collecte de données, et les analyses biologiques d'oiseaux et de mammifères marins, PELAGIS fournit à la société des informations essentielles à la protection de la biodiversité. Face à l'augmentation des échouages de dauphins sur côte atlantique, l'observatoire est en première ligne pour répondre aux enjeux sociétaux.

Conditions d'admission à concourir

Article 26 du décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985

- Conditions générales d'accès à la fonction publique (art. [L321-1](#), [L321-2](#) et [L321-3 du Code général de la fonction publique](#)),
- Aucune condition d'âge et de nationalité
- Être fonctionnaire ou agent de l'État, des collectivités territoriales, des établissements publics qui en dépendent ou de la fonction publique hospitalière, ou être militaire ou magistrat, ou être en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale,
- Être, à la date de la première épreuve en position d'activité à temps complet ou à temps partiel, en détachement, en position d'accomplissement du service national ou en congé parental,

- Condition d'ancienneté au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé : 5 années au moins de services publics